

L'acculturation et les usages au coeur de la stratégie "Société numérique"

Acculturation numérique

Publié le mardi 12 avril 2016

Troisième pilier de l'Agence du numérique, la mission Société numérique a présenté au Trip 2016 sa stratégie d'accélération de la transition numérique. Acculturation et usages seront au coeur de son action, visant à structurer les démarches portées par les territoires.

Bien connue pour son implication dans les déploiements très haut débit et la dynamique French Tech, l'Agence du numérique a dévoilé au Trip 2016 - organisé les 5 et 6 avril par l'Avicca - sa stratégie "Société numérique". Portée par Béatrice David, la mission Société numérique vise à coordonner les actions des territoires en matière d'acculturation et de médiation numérique. Ceci afin de favoriser le développement des usages, d'amener une part toujours plus importante de la population vers le numérique. Structurer l'action des territoires : une formule déjà utilisée par l'Agence du numérique pour ses autres missions.

Cette stratégie, toujours en phase de construction (notamment avec le concours des associations d'élus et les collectivités), pourrait être présentée "officiellement" fin mai-début juin, notamment sur sa partie budgétaire.

Pas d'usages sans appropriation

Si, comme le veut l'adage, "sans infra, rien ne se fera", c'est bien le contenu, autrement dit les usages et les services, qui donne de la valeur aux réseaux. Comme l'a rappelé Antoine Darodes, le "citoyen" est le destinataire final du plan France Très Haut Débit ou de la mission French Tech. Il est "la raison d'être de ces investissements et de ces programmes", et "on ne peut pas envisager de déployer l'ensemble de ces nouveaux services si l'on n'a pas une bascule généralisée de nos administrés vers ces usages". Pour le directeur de l'Agence du numérique, "les politiques publiques de demain s'appuieront sur ces réseaux [...] mais ils resteront vides, y compris si on a les bonnes applications, si les gens ne se les approprient pas, et ne s'approprient pas ces nouveaux services". L'objectif : que la "révolution numérique [ne reste pas] cantonnée à 10% de la population", mais s'étende à tous les citoyens.

Développer et évaluer l'acculturation numérique

C'est ce chantier de l'acculturation que s'est vu confier la mission Société numérique dirigée par Béatrice David, afin de "faire de la France une société numérique innovante et inclusive". Pour sa responsable, "le développement de la culture numérique est un vrai levier dans les stratégies numériques des territoires et dans la stratégie numérique de la France". Un levier qu'il s'agit donc de "redynamiser". Pour cela, et à l'image des autres missions menées par l'Agence du numérique, l'objectif est de coordonner à l'échelle nationale des actions décentralisées, menées par un grand nombre d'acteurs souvent peu connectés entre eux. Par ailleurs, bien que ces initiatives soient souvent financées sur fonds publics, l'Etat et les collectivités peinent à obtenir des données fiables en matière de résultats, faute d'indicateurs adaptés et de suivi.

Pour y répondre, Béatrice David a présenté une stratégie en quatre axes visant à structurer une coordination nationale et régionale liées aux stratégies des territoires (articulée ou intégrée aux SDTAN, SDTSUN...), améliorer la visibilité et la connaissance de l'offre de services disponibles (pour mieux les articuler en fonction des acteurs et des thématiques), trouver de nouveaux leviers de financements et de visibilité (pour sortir de la subvention) et enfin établir des indicateurs nationaux et régionaux pour évaluer l'action publique. A terme, l'agrégation des données doit aboutir à un "outil de compréhension" et de "détection de nouvelles tendances", qui permettra de suivre les politiques mises en œuvre tant au niveau national que local, tout en permettant de "détecter les manques".

Structurer la démarche des territoires

Reprenant une méthode qui a déjà fait ses preuves pour le déploiement des réseaux et la structuration des écosystèmes French Tech, la mission Société numérique accompagnera, encadrera et généralisera les dynamiques et les bonnes pratiques issues des territoires. Comme l'a rappelé Antoine Darodes, là encore "on n'invente pas dans un bureau à Bercy, l'idée est de les généraliser avec un soutien, notamment financier". Pour réussir, la mission espère mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux, aussi bien publics que privés. Pour Béatrice David, ce sont aussi bien les services de l'Etat, les collectivités, les grands opérateurs publics (CAF, Pôle Emploi, CCAS...) que les acteurs économiques ou de l'innovation (French Tech, Pôles de compétitivité), les acteurs de la médiation numériques ou les services publics locaux (bibliothèques, missions locales, associations...) qui seront sollicités et impliqués.

S'adressant aux acteurs du numérique présents au Trip 2016, elle a précisé que, "preneur de toutes les bonnes volontés", "le but est bien d'avoir l'ensemble des collectivités impliquées". "Nous allons commencer à rencontrer ceux qui ont le plus envie d'avancer là-dessus et ceux qui ont déjà des choses plus structurées", a-t-elle ajouté.

Pour gagner en cohérence et permettre des économies d'échelle, la Mission Société numérique souhaite articuler les différents niveaux territoriaux. Pour Béatrice David, "on cherche à ce qu'il y ait une cohérence qui soit à l'échelle idéalement de la région mais les politiques déployées peuvent l'être à d'autres échelles si c'est pertinent".

Accompagner : des compétences minimales à la participation en living-lab

Entrant dans le concret des actions envisagées, Béatrice David a également défini les différentes formes d'accompagnements aux usages. Un premier niveau s'adresse aux "personnes très éloignées du numérique", de plus en plus exclues par la dématérialisation des procédures. Autrement dit, répondre aux besoins essentiels des citoyens. Autre sujet, celui de la "culture numérique", qui s'apparente davantage à "une démarche de découverte", "pour acculturer l'ensemble de la population pour leur donner confiance dans ces usages numériques". Au programme : conception de site, impression 3D... Enfin, pour une partie de la population "un peu plus initiée" : "la création et la participation à une démarche innovante" dans des living-lab par exemple. Pensé en lien avec les "smart-territoire", ce troisième temps d'acculturation associera les écosystèmes French Tech.

Ainsi, ces trois niveaux d'accompagnement "doivent permettre d'accélérer la transition numérique et de démultiplier son impact". Quant à la Grande Ecole du Numérique, qui s'inscrirait potentiellement dans le dispositif, sa tutelle fait toujours l'objet d'un arbitrage interministériel.

Innover dans l'accès à l'offre

Restructurer l'offre de médiation et d'acculturation numérique passe enfin par une refonte des modes d'accès et de financements. Une des solutions envisagées est la distribution de chèques, à l'image d'Aptic (Aquitaine) ou du Pass numérique (Rhône-Alpes). Financés par l'entreprise ou des acteurs publics, ils serviront à payer une prestation au sein d'une structure agréée. Ces coupons permettraient de "valoriser" aussi bien auprès des partenaires que des bénéficiaires l'offre de services. "Outil simple et clair que les gens connaissent", ils permettront de suivre (et de faire évoluer) l'accompagnement qui est proposé tout en ciblant plus spécifiquement des projets et des publics.

Par ailleurs, la création d'une fondation "pour soutenir ces activités de l'accompagnement et du développement de la société numérique" est actuellement à l'étude du côté de Bercy. Destinée à "détecter les bonnes pratiques sur le territoire, à favoriser leur essaimage et à favoriser leur visibilité au niveau national", elle pourrait recourir à des mentors issus de l'économie collaborative et du financement participatif pour aider au développement des projets.

Ivan Eve / EVS

En savoir plus

Aller plus loin sur le web

Lien vers la présentation de B. David au TRIP 2016 (à télécharger)

A lire sur Localtis

08/07/2015 Antoine Darodes à la tête de la nouvelle agence, SGMAP... les grandes manœuvres sur le numérique ont commencé

04/02/2015 Agence du numérique : développement du très haut débit, des usages... et des startup
